

Lè z'Autrichiens pè Palâizu

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

peine. Jeanne-Marie était bien la personne qui subissait le moins cette espèce d'ascendant; elle discutait longuement avant de prendre un parti, mais, dès qu'il était pris, on n'y pouvait rien changer, et l'oncle pas plus que Pierre à Claude, qui du reste laissait faire quand la décision ne blessait pas son amour-propre.

On venait donc d'entamer un grave sujet, le mariage de Judith, fille de Pierre à Claude. C'était un second débat, car la première décision était prise dès longtemps: Judith avait été fiancée dans l'été au cousin de Montpreveyres, et les annonces devaient s'écrire prochainement. Mais l'homme propose et Dieu dispose: l'année était mauvaise, et l'hiver, un terrible hiver, s'approchait. Qu'allait-on faire? Ajourner le mariage au printemps? Pierre à Claude soutenait que c'était impossible, vu qu'il avait donné sa parole pour le mois de décembre, et l'oncle était de son avis. Jeanne-Marie voyait les choses autrement. On ne pouvait pas, disait-elle, en vue des circonstances, songer pour le moment à faire les frais d'un trousseau: il fallait attendre la prochaine moisson. Où prendre l'argent? Pierre à Claude n'avait-il pas d'assez gros intérêts à payer? On ne pouvait compter sur plus de vingt sacs de grain, y compris l'avoine. Mais encore une fois, ajoutait-elle, en interpellant son mari, comment prétends-tu faire? si tu vends seulement cinq sacs de blé, il faudra en acheter, et à quel prix? Tu sais bien que le quarteron s'est vendu un écu-neuf au dernier marché, et qui sait quand les prix baisseront! Je te dis, moi, que si tu veux m'en croire, tu t'en iras bravement chez le cousin de Montpreveyres, pour lui dire ce qui en est, et comme quoi nous gardons Judith jusqu'au mois de juillet. D'ailleurs je suis sûre que sa mère ne pense pas autrement, en voyant comment les choses vont depuis quelques mois, et qu'elle fera tout son possible pour engager son fils à retarder le mariage jusqu'à l'été qui vient.

Jeanne-Marie disait tout cela avec beaucoup de couleur et d'expression dans son patois du Jorat, et Pierre à Claude avait l'air de peser les excellentes raisons avancées par sa femme. Au fond, il ne savait trop que répondre; heureusement l'oncle lui vint en aide. Il est vrai, dit-il, que les temps sont durs, mais finalement, une fois ou l'autre il faut le trousseau, et que ce soit aujourd'hui ou dans six mois, je n'en tournerais pas la main. Ensuite, en matière de mariage, quand on a promis, il n'est pas facile de dépromettre: ces garçons, voyez-vous, ont fort mauvaise tête et ils n'entendent pas raison de ce côté-là. D'ailleurs, l'affaire une fois arrangée, c'est fini et voilà un souci de moins. Pierre à Claude peut s'entendre avec le menuisier, qui est un bon enfant; il n'exigera pas son argent tout de suite, il n'a pas besoin de ça pour vivre. Si c'est ce qui vous arrête, je lui dirai dix mots; il y a longtemps que nous nous connaissons, il était dans les Lémans, lui aussi.

Au fond c'est vrai, reprit Jeanne-Marie, mais l'année prochaine il nous en coûterait moins pourtant: l'été serait là, c'est la saison où le paysan est le plus à l'aise; enfin ce serait l'été et la fête serait plus gaie, car pour ma part je trouve qu'un mariage est toujours triste quand il faut brasser la neige pour aller à l'église.

La saison n'y fait rien, répliqua l'oncle, les

enfants s'aiment et le cousin a du pain chez lui; que voulez-vous de plus?

Jeanne-Marie continua à défendre sa manière de voir, mais ce soir-là l'oncle fut irrésistible, et Pierre à Claude gagna son procès. Cependant on n'était pas d'accord sur l'ameublement de la future. Judith avait souvent parlé d'une jolie commode qu'elle avait vue chez une amie, et bien qu'elle ne se fût pas clairement expliquée, tout le monde l'avait comprise. Pierre à Claude, qui aimait sa fille de tout son cœur, ne songeait pas à lui refuser l'innocent plaisir de posséder une commode, car il ne pouvait se montrer inférieur au voisin qui venait de sacrifier à la mode naissante. Ce meuble était alors une nouveauté dans nos campagnes, où l'antique bahut était encore fréquemment sa lourde mais solide structure à côté de la moderne garde-robe; aussi Jeanne-Marie commença-t-elle par lutter contre une innovation qui, selon elle, n'était pas raisonnable et ne pouvait flatter que l'amour-propre. Mals ici Pierre à Claude défendit vaillamment son point de vue. Comment pouvait-il demeurer en arrière, quand le voisin, qui possédait trois poses de moins que lui, avait donné une commode à sa fille? Que diraient les gens? Et puisque c'était le désir de Judith, pourquoi la contrarier? quinze écus de plus ou de moins était-ce une affaire?

Enfin tu feras comme tu voudras, reprit Jeanne-Marie, mais toutes ces nouveautés ce n'est que pour le beau voir et pour l'orgueil, et ça n'aide pas à vivre.

L'oncle approuva ces paroles, mais il ajouta qu'il ne fallait pas aller contre le désir de sa filleule, puisqu'il en coûterait si peu. Il faut, continua-t-il, qu'une fille soit contente de son trousseau et qu'elle n'ait pas le cœur gros en entrant en ménage, car elles ont à cœur ces choses-là.

Décidément Jeanne-Marie était battue sur tous les points; ce qui ne l'empêcha pas de donner son consentement d'assez bonne grâce, car l'oncle avait réveillé en elle des souvenirs qu'elle ne pouvait renier et au courant desquels il lui arrivait quelquefois de se laisser entraîner. Elle ne se reportait pas souvent à ses années de jeunesse et à l'époque de son mariage; mais quand ces échos des temps passés chantaient en elle, elle en parlait avec un charme tout particulier; bien différente en cela de ces femmes qui, pour avoir eu les soucis ordinaires de la vie, oublient les jeunes années, dénigrent toutes les joies et introduisent dans le cercle de famille l'humeur, la tristesse et l'ennui.

L'ameublement de la future fut donc voté à l'unanimité, et Pierre à Claude annonça qu'il irait voir prochainement le menuisier d'Epalinges. *(A suivre).*

Lè z'Autrichiens pè Palàizu.

Quand lo grand Napoléion (pas cé à l'Ugénie, mâ cé à la Joséphine) sè fut fé rebedoulâ pe Vaterlo iò s'étâi branquâ contrè tota l'Urope, lè z'Anglais, lè Russes, lè z'Autrichiens et lè Prussiens, furieux d'avâi étâ einsurtâ pè on certain Cambronne, on grenadier, que lâo z'avâi de dâi gros mots, sè mettiront à corattâ lè Français tanquîè su lâo territoire. Napoléion, que s'étâi reintornâ tot capot,

après ellia défrepenâie, coudi bin sè reimpougni avoué leu, quand furont su France, kâ l'étâi fermò quie et n'avâi pas poàire dè lâo cresenâ; mâ sè geneaux trovâvont que coumeincivè à lè z'eimbètâ, et quand bin l'ètiont dâi crâno lulus, sè tapiront à la banbanna, sè laisseront vouistâ, et lo pourro Napoléion fut d'obedzi dè bastâ, dè demandâ sa démechon d'empereu, dè quittâ lo pàys, et dè modâ maugrà li su on naviot po St-Hélène, onna rocaille iò rein ne vint et iò l'est z'u moo.

Lè z'armées z'étrandzirès, ein alleint ein France, passiront per tsi no, et n'ura dâi z'Autrichiens à lodzi et à nuri, que cein étâi pî que lo philoxérâ, kâ l'est époàireint lo butin que elliao z'avale-royaume poivont reduirè. Traî dè stâo gaillâ après on jambon dè derrâi, tè netiyivont l'ou ein dix menutès qu'on ciron lâi arâi pas trovâ po sè dix z'hâorès. Et pi n'ètiont pas tant coumoudo et on n'ousâvè pas trào bordenâ.

A Palàizu, iò y'ein avâi, lè dzeins tatsivont dè lè bin soigni po pas lè z'ein-grindzi; mâ lâi avâi lo monnâi, què lè poivè pas souffri, que fasâi tot po lè z'eimbètâ, que ma fai on fe dâi plieintès ào syndiquo.

Lo syndiquo que savâi que lo monnâi avâi 'na téta dâo diablio et que cein n'arâi rein servi [dè lâi derè oquîè, sè peinsâ dè s'ein preindrè autrameint, et on dzo que 'na novalla compagni arrevâvè po ein reimpliaci on autra que partessâi, lo syndiquo fâ ào sergent que baillivè lè beliets dè lodzèmeints:

— Ditès-vâi, ami sergent, n'ein ice on gaillâ qu'a fauta dè corredzi po cein que soigné mau lè sordâ que lodzont tsi li; n'ariâ vo pas dou crouïo bougro dein voutra compagni po lo mettrè on bocon ào pas?

Lo sergent qu'avâi z'âo z'u apprâi lo français pè Malapalud, et que comprègnâi lo patois, lâi repond:

— Chistement! che l'ai té caïâ, tes tout pons! attentez!

Et lo sergent fâ arrevâ dou lulus qu'aviont fort pâi; avoué dâi tignassès rossettès et dâi berbitchès qu'on arâi de dâi brossettès à lavâ lè botolhiès, tant cein étâi rà, et on lè fâ traci ào moulin avoué lo beliet dè lodzèmeint, ein lâo fâsaint lâo z'alèçon.

Arrevâ ào moulin, coumeincònt à tallematsi ein tapeint lo pliansi avoué la crosse dè lâo fusi; et n'ia pas! lè faillu servi tot lo drâi. Dèvâi lo né, firont comprèindrè que l'aviont frâi et que faillâi étâodâ lo fornet dè lâo tsambra, et coumeint lo monnâi ne s'ein tsailleissâi pas, lè Kaiserli ont coumeinci à djurâ ein tapeint su la trabilia et ein fâsaint: « Terteifle! » que cein vâo à derè: melebâogro! Et l'ont fé lè crouïo.

Quand l'a vu cein, lo monnâi que rein

n'époàirivè s'est peinsà : Ah l'est dinsè ! eh bin, atteindè, mè galés !

Adon fâ allumâ lo fornet tandi lo sou-pâ et n'arrètè pas lo fû, et lo né, tandi que lè dou lulus sè dévetessont po sè fourrà à l'hi, ye va onco queri onna pecheinta brachâ dè grossès z'étalès dè fâo et lè z'einfatè dein lo fornet que fre-cassivè dza et dit à son tsin que lo sédiâi adé : « Couche-toi là ! » et s'ein va.

Cé tsin étai on gros bougro dè tsin que lè dzeins ein aviont poàire, kâ nion n'ousàvè abordâ ào moulin quand n'étai pas attatsi.

Ma fâi ào bet d'on momeint fasâi tant tsaud dein lo pâilo que ion dâi sordâ sè vâo lèvà po àovri la fenétra ; mâ à l'avi que vâo châtâ frou, lo tsin sè branquè su sè quatre pattès et lài fâ onna ron-nâie ein lài montreint lè deints que l'auto a z'u coâte dè sè reinfatâ dézo lo lévet. Ma fâi du cé momeint n'ont pas étâ à noce, vo z'ein repondo, kâ fasâi onna raveu que l'étiot tot dépourents dein lo l'hi, que fermeintâvont à étoffâ. Se l'aviont pi z'u lào fusi à coté dè leu, l'ariont fotu bas lo tsin ; mâ n'iaivâi pas mèche, kâ se budzivont pi on bré, onna ron-nâie dâo tsin lè fasâi botsi. A la fin, quand viront que l'allâvont passâ l'arma à gautse, sè sont met à criâ ào séco, et lo monnâi, que risâi dein sa barba, est venu lào demandâ cein que volliâvont, et lè z'a délivrà ein àovresseint la fenétra et ein lào z'apporteint à bairè, kâ l'aviont 'na sâi dè la metsance. Adon l'a fé sailli lo tsin et lè gaillâ ont pu droumi tranquillo.

Lo leindéman, l'étiot dâo coumeint dâi z'agnès, kâ l'on bin vu que cein ne servessâi dè rein d'eimbétâ lo monnâi, et tandi lè dou dzo que sont onco restâ quie, l'ont affanâ mé què lào viâ ein bailleint on coup dè man pè lo moulin, et regrettâvont tant de s'ein allâ que lè ge lào rasâvont quand sont partis, après avâi fifâ duè botolhiès de Ste-Fourin avoué lo monnâi.

Un Niçois fêtant le Carnaval tout seul.

Le Carnaval ne vieillit pas, surtout à Nice, où il vient d'être fêté plus brillamment que jamais. Ces réjouissances se sont si profondément implantées dans les mœurs de cette contrée qu'un Niçois ne saurait s'en priver à aucun prix : Serait-il isolé du monde comme Robinson dans son île qu'il fêterait quand même le Carnaval. A ce propos, le *XIX^e Siècle* racontait l'année dernière cette amusante histoire :

« Dans la campagne de Nice, la coutume du déguisement pendant les jours gras est demeurée sincère. Il semble que ce soit un vieil usage païen qui s'est perpétué dans cette contrée. C'est presque gravement, comme pour obéir à un

rite antique, que les gens s'affublent de quelques oripeaux comiques. Seul un deuil récent peut les empêcher de se travestir. Et ce qui est particulier, en effet, c'est que ce travestissement n'implique pas l'idée d'une exubérante gaieté et qu'il leur arrive quand même de vaguer à leurs occupations habituelles.

» Et je pense à la rencontre que je fis là-bas, un jour de mardi-gras, dans la vallée de la Vésobie, sur la route qui conduit, à travers une région si accidentée, à Saint-Martin-Lantosque.

» La route était déserte, et par un temps radieux, je jouissais délicieusement du silence majestueux qui régnait sur un paysage devenu peu à peu grandiose, de coquet qu'il était à peu de distance de la ville.

» Ce silence fut subitement troublé par des coups sourds, frappés régulièrement, qui, venant de loin et sans qu'on vit d'où ils provenaient, produisaient une assez singulière impression. Il n'y avait pourtant rien là de fantastique. A un détour de la route, j'aperçus un brave homme qui attaquait les rocs d'une carrière avec vigueur. Il était encore dissimulé en partie par sa charrette, attelée d'un mulet, qui stationnait sur le bord du chemin.

» C'est seulement quand, ayant continué à marcher, je me trouvai près de lui, que je remarquai, avec quelque surprise, son bizarre accoutrement.

» C'était un solide gaillard d'une quarantaine d'années, au visage hâlé par le grand air et le soleil. Il avait semé dans le galon de son large chapeau de feutre des plumes de couleurs vives et il semblait coiffé d'une couronne de chef sauvage.

» Il avait retourné sa veste, qui se présentait sur lui, maintenant, du côté de la doublure, et sur cette doublure il avait laborieusement piqué, à intervalles réguliers, des sortes de touffes composées de vieux rubans ramassés je ne sais où. Par là-dessus, il avait passé en sautoir une ceinture de laine rouge, comme une décoration grotesque. Son pantalon de velours à côtes, très usé, était serré aux chevilles et aux genoux par d'autres rubans bigarrés, et, à un mouvement qu'il fit, je distinguai encore que, de son extravagant chapeau descendait jusqu'à mi-corps une ficelle contenant des coquilles de papier, comme une queue de cerf-volant. Enfin, pour compléter cet invraisemblable ajustement, il portait, suspendu au cou par un cordon, une vieille plaque de compagnie d'assurances qui représentait un aigle.

» Ainsi vêtu, il travaillait avec une imperturbable ardeur, fendant la roche et, de temps en temps, formant un tas, prêt à être porté dans sa voiture, des quartiers que son pic avait détachés. Il paraissait s'être assigné une assez lourde

tâche, qu'il avait à cœur de mener à bien avant la nuit.

» Je crus avoir affaire à un fou, et le spectacle était si imprévu que je ne pus m'empêcher de rire. Au milieu d'un paysage sévère de montagnes, sous le ciel d'un bleu très pur, rien n'était étrange comme cette vision de chienlit.

» L'homme releva la tête, et, paraissant éprouver quelque satisfaction de l'attention étonnée que je lui prêtai, il eut un rire épanoui qui répondit au mien. Puis, désignant d'un geste son chapeau et sa veste retournée, agrémente de rubans, il dit simplement :

— Carnaval !

» Il se laissa « admirer » en conscience, pendant une minute, comme un enfant, appuyé sur son pic, en gardant l'immobilité, puis, comme il était pressé, il cracha dans ses mains et se remit allégrement à la besogne, faisant voler la pierre dure en éclats, sans plus se soucier de moi.

» Je vis alors que son cheval était, comme lui, « déguisé », ayant une espèce de bonnet de papier fixé au-dessus de ses oreilles et surmonté d'une plume, tandis que, à son collier, pendaient quelques oripeaux.

» Ainsi, c'était pour lui tout seul, sans songer à se mêler à aucune fête, n'en ayant pas le loisir et n'ayant pas même la tentation de quitter son travail, que le brave garçon s'était ingénument travesti, s'étant levé une heure ou deux plus tôt que de coutume pour se parer, avec conviction, de cette burlesque façon. Il demeurait dans une maison isolée, qu'il allait regagner, le soir, très las, aspirant au repos, et j'étais vraisemblablement le seul passant qui l'eût aperçu. Ce n'était donc pas pour la galerie qu'il s'était habillé de la sorte, avec de comiques raffinements, mais bien pour lui-même.

» Je le revois, ce solitaire du carnaval, prenant sa joie modeste à part, faute de mieux, s'associant de loin à la festivité du jour, et, tout déguisé qu'il fût, peinant comme de coutume de son dur métier de carrier, qui, sous le bariolement de son chapeau empanaché, faisait couler la sueur sur son visage... C'était impayable et touchant, et cette vision me repasse devant les yeux aujourd'hui. Qui sait, au fond, si ce simple ne s'était pas, dans son désert, plus amusé, avec si peu, que bien des masques de la foule tumultueuse de Nice ? »

PAUL GINISTY.

Voir les affiches et les annonces pour le **GRAND CONCERT** (600 exécutants), donné mardi 21 février, au bénéfice des artistes de l'Orchestre de la Ville, sous la direction de M. RAMBERT.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.